

SOCIAL :



POURQUOI TANT DE HAINE ?



BEAU MÉTIER QUE DE PUBLIER DES LIVRES, vocation humaniste censée éclairer les esprits, éduquer les futures générations et forger les bons esprits de demain ! Pourtant, l'édition, cette profession prestigieuse, s'accroche à des pratiques sociales d'un autre âge et se montre incapable de respecter ses partenaires sociaux par des négociations loyales. Deux exemples récents viennent le confirmer : les salaires minima et les travailleurs à domicile précaires.



LES MINIMA DE BRANCHE : ENTRE CYNISME ET ARCHAÏSME

Les minima, qu'est-ce que c'est ? C'est la grille de salaires négociée par la branche professionnelle – le Syndicat national de l'édition (SNE) côté patronal, les syndicats de salariés représentatifs de l'autre –, qui sert de référence aux salaires d'embauche. Depuis quatre ans maintenant, les négociations sont bloquées par une délégation patronale qui, considérant comme anormal d'augmenter les salaires sans contrepartie, tente d'imposer un « deal » inacceptable : faites d'abord des concessions et j'accepterai de discuter. Résultat : des premiers niveaux de grille en dessous du Smic (1 445 € pour un Smic à 1 498,47 €) – une honte pour la profession – et une branche sous tutelle du ministère du Travail !



LES TRAVAILLEURS À DOMICILE : DE DISCUSSIONS EN COUPS D'ARRÊT

De Salons du livre en prix Goncourt, les correcteurs précaires se sont mobilisés pour dénoncer les conditions inacceptables qui leur sont faites, entre salaires de misère et déni des droits. Depuis un an, un groupe

de travail paritaire a été constitué, certaines maisons d'édition ayant pris conscience de la nécessité de valoriser des métiers précieux pour la qualité de leurs livres. Certaines, mais pas toutes ! D'où de mystérieux « coups de frein » à la discussion qui entravent toute avancée... Ce que nous demandons :

- La mise en place d'un volume annuel d'activité garanti.
- L'encadrement et la compensation des baisses d'activité.
- Le lissage mensuel des salaires pour éviter les mois à zéro heure.
- L'égalité des droits pour la maladie, les indemnités de licenciement, la formation, les jours fériés.
- La fixation de cadences de travail.
- Enfin, la fin des mauvaises pratiques consistant à pousser les travailleurs à domicile salariés vers l'auto-entrepreneuriat, ce qui les précarise encore plus.



LE DIALOGUE SOCIAL... N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !

Beau métier que de publier des livres... Un métier pleinement d'aujourd'hui, mais qui, pour subsister demain, doit cesser de regarder ailleurs dès qu'il s'agit de précarité, de juste rémunération et de conditions de travail. Le social n'est pas un gros mot ! Ce que nous attendons :

- Une vraie volonté d'améliorer le statut des travailleurs à domicile.
- Des salaires minima attractifs pour les nouveaux embauchés.
- Un dialogue social véritable, condition *sine qua non* pour consolider la branche édition dans un contexte de forte mutation de l'activité et des emplois.

